

SILKAN RT

Société anonyme
au capital de 779.874 euros
Siège social : 41 rue Georges Clémenceau, 78350 Jouy en Josas
449 305 044 RCS Versailles

-ooOoo-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

DU 21 AOUT 2014

Rapport de gestion

(Exercice social clos le 31 décembre 2013)

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour i) vous rendre compte de la situation de votre société Silkan RT (« la Société ») et de son activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et ii) vous proposer une augmentation de capital social réservée aux salariés.

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice comprenant notamment le Tableau des 5 derniers exercices et le Tableau des filiales et participations.

1.- Activité de la société

- *Situation de la société et son activité au cours de l'exercice ;*

La société SILKAN SA a remporté plusieurs contrats significatifs dont deux sont très largement sous-traités à sa filiale SILKAN RT :

○ SILKAN a été retenue par la filiale du groupe SAFRAN, Messier-Bugatti Dowty pour l'accompagner dans la conception d'un système de freinage intelligent de nouvelle génération pour la société EUROCOPTER. Il s'agit de la première réalisation destinée à être embarqué de la société. Ce contrat s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la société d'inscrire sa technologie depuis la conception des systèmes jusqu'à leur intégration dans les systèmes en opération.

○ SILKAN a également remporté un appel d'offre lancé par l'Atelier Industriel de l'Aéronautique (AIA) de Bordeaux pour la réalisation d'un banc d'essai moteur pour la qualification de turbine MTR 390 après maintenance. Il s'agit à ce jour du projet le plus important remporté par la société en matière de banc d'essai.

- *Résultats de cette activité ; Progrès réalisés ou difficultés rencontrées ;*

SILKAN RT a encore une fois connue une forte croissance sur l'année 2013 avec un chiffre d'affaires en augmentation de 70%, le groupe SILKAN ayant une augmentation de son chiffre d'affaires de plus de 30% sur l'exercice. Cette croissance a permis au groupe d'être identifiée à la fois par le Pôle Systematic comme Champion du Pôle 2013 et par la société Deloitte comme lauréat des High-Tech FAST50 France (9^e position) et High-Tech FAST500 Europe (46^e position) des entreprises de technologie ayant connu la plus forte croissance sur les dernières années. Ces prix ont apporté une forte visibilité en France comme à l'étranger à l'ensemble des filiales du groupe.

- *Evolution prévisible de la situation de la société et les perspectives d'avenir ;*

La reconnaissance technologique des produits de la société SILKAN RT laisse espérer une croissance encore importante en 2014 avec en particulier une vente des produits de SILKAN RT à l'étranger via les filiales du groupe. La sortie du produit CETRAC prévue fin 2014 laisse envisager un renforcement de l'activité embarquée dans la continuité des développements de BPTU.

- *Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.*

Aucun évènement susceptible d'influencer le fonctionnement de la société n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice social.

- *Activités de la société en matière de recherche et de développement ;*

La société participe à de nombreux projets collaboratifs de R&D. Ainsi le montant des subventions d'exploitation s'est élevé à 390 K euros en 2013. De plus, un montant de 87 K euros a été sollicité au titre du crédit d'impôt recherche 2013.

2.- Présentation des comptes et affectation du résultat

- *Comptes de l'exercice*

BILAN

ACTIF

Immobilisations :

Elles apparaissent pour un montant net de 2.259.188 euros après un amortissement de 2.121.903 euros à comparer à un montant net de 1.951.140 euros au cours de l'exercice précédent.

Actif circulant :

Il s'élève après provisions pour dépréciation et hors charges constatées d'avance, à 4.383.380 euros contre 1.890.985 euros au cours de l'exercice précédent et comprend notamment :

- Le poste « Marchandises » représente 397.124 euros contre 197.877 euros au cours de l'exercice précédent.

- Le poste « Clients et comptes rattachés » représente 917.278 euros contre 190.632 euros au cours de l'exercice précédent.

- Le poste « Autres créances » s'élève à 3.005.438 euros contre 1.432.661 euros.

- Le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » s'élève à 61.724 euros contre 11.485 euros au cours de l'exercice précédent.

PASSIF

Capitaux propres :

Ils représentent 814.757 euros contre 1.135.338 euros au cours de l'exercice précédent.

Emprunt et Dettes Financières Divers :

Elles s'élèvent à 1.305.137 euros contre 1.573.020 euros au cours de l'exercice précédent.

Dettes Fournisseurs:

Elles s'élèvent à 1.054.692 euros contre 325.554 euros au cours de l'exercice précédent.

Dettes Fiscales et sociales :

Elles s'élèvent à 405.515 euros contre 329.123 euros au cours de l'exercice précédent.

LE COMPTE DE RESULTAT

Il fait apparaître les chiffres caractéristiques de l'exercice :

Chiffre d'affaires :

Il s'élève à 1.724.629 euros à comparer à 1.013.311 euros au cours de l'exercice précédent.

Charges :

Le montant des achats de marchandises y compris variation de stock s'élève à 467.066 euros contre 354.684 euros au cours de l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 708.217 euros contre 340.973 euros au cours de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 935.575 euros contre 807.878 euros au cours de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales s'élève à 429.562 euros contre 371.382 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3.088.946 euros contre 2.393.227 euros au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à (348.751) euros contre (388.383) euros au cours de l'exercice précédent.

Après avoir constaté un résultat courant avant impôts de (405.204) euros, le compte de résultat fait apparaître une perte nette de 320.581 euros.

Ce résultat a pris en compte :

- un résultat financier de (56.453) euros contre (50.541) euros au cours de l'exercice précédent,

La société n'a engagé, au cours de l'exercice, aucune dépense non déductible fiscalement aux termes de l'article 39-4 du C.G.I.

- *Le résultat de l'exercice et la proposition d'affectation du résultat ;*

L'exercice dont nous vous rendons compte, se solde par une perte de (320.581) euros que nous vous proposons d'affecter au poste « Report à Nouveau ».

Après l'affectation des résultats ci-dessus proposée, les capitaux propres apparaîtront au passif du bilan pour 814.757 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'il n'a été fait aucune distribution de dividende depuis les trois derniers exercices sociaux.

	2013	2012	2011
Dividendes	-	-	-

Nous vous demandons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et de donner quitus de gestion au conseil d'administration pour cet exercice.

3.- Divers

(a) Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce

Il vous sera donné lecture du rapport spécial établi par votre commissaire aux comptes sur les conventions réglementées antérieurement autorisées dont l'exécution s'est poursuivie.

(b) Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par tout mandataire social durant l'exercice social clos le 31 décembre 2013

	Mandats	Fonctions salariées
SILKAN	Administrateur	
Christian GARNIER		
Au sein de « SILKAN »	Administrateur	Salarié
Au sein de « SILKAN RT »	Président et administrateur	
Au sein de la SCI « Andronspace »	Co Gérant	
Monsieur Renaud MESNAGER		
Au sein de « SILKAN RT »	Administrateur	
Au sein de la SCI « Andronspace »	Co Gérant	
Au sein de la SCI « Immospace »	Gérant	

(c) Délégation de compétence accordée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social :

L'assemblée générale n'a consenti aucune délégation au conseil d'administration afin de procéder à une augmentation de capital social.

(d) *Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.*

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours des deux derniers exercices sociaux, le solde des dettes en milliers d'euros à l'égard des fournisseurs hors Factures à recevoir se décompose comme suit en milliers d'euros:

Année 2012 :

Echéance de 0 à 30 jours	Echéance de 31 à 60 jours	Echéance de 61 à 90 jours	Echéance à 91 jours et plus
140	10	9	73

Année 2013 :

Echéance de 0 à 30 jours	Echéance de 31 à 60 jours	Echéance de 61 à 90 jours	Echéance à 91 jours et plus
513	37	8	39

(e) *Participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société*

Au 31 décembre 2013, les salariés de Silkan RT détiennent 31 590 actions de la société soit 4,05% du capital. La société n'a pas mis en place de Plan d'Épargne Entreprise ou de FCPE.

(f) *Montant global des charges non déductibles fiscalement :*

Au cours de l'exercice 2013, la société n'a pas comptabilisé de charges non déductibles fiscalement.

**4.- Augmentation de capital social réservée aux salariés de la société :
délégation de compétence**

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, dans le but de favoriser l'épargne salariale, l'assemblée générale extraordinaire doit se prononcer tous les trois ans sur une augmentation de capital social réservée aux salariés dès lors qu'aucune augmentation de capital social n'a été proposée à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires concomitamment à une augmentation de capital social. La société n'a réalisé aucune augmentation de capital social directe ou indirecte résultant de l'émission de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social depuis l'augmentation de capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 juin 2011 et doit donc proposer une augmentation de capital sociale réservée aux salariés.

Nous vous proposons en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138 du Code de Commerce et les articles L. 3332-18 à L.3332-24 du Code du Travail, de déléguer compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital social de 32.000 euros en une ou plusieurs fois par émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et anciens salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, de la Société, ou par l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes, et attribution gratuite d'actions aux dits salariés et anciens salariés. Il conviendra de déléguer au Directoire pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente assemblée tous pouvoirs au directoire pour mettre en œuvre la présente augmentation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,
- déterminer la nature et les modalités de l'augmentation de capital,
- fixer le prix de souscription des actions de numéraire conformément aux conditions légales,
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
- déterminer, s'il y a lieu, le montant des sommes à incorporer au capital dans la limite ci-dessus fixée, le ou les postes des capitaux propres où elles sont prélevées ainsi que les conditions de leur attribution.

Nous vous invitons toutefois à ne pas voter favorablement au projet d'augmentation de capital social réservée aux salariés, d'autres mécanismes d'intéressement salariaux ayant été mis en place.

Après vous avoir fait entendre les rapports de votre commissaire aux comptes, nous soumettrons successivement à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

Le conseil d'administration.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(En euros)	2013	2012	2011	2010	2009
Natures des indications					
Capital en fin d'exercice.....					
Capital social.....	779 874	779 874	779 874	705 693	670 033
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 039 832	1 039 832	1 039 832	940 924	893 377
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversions d'obligations	nc	néant	nc	nc	nc
Par exercice des bons de souscription		-			
Par exercice de BCE.....		-			
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	1 724 629 €	1 013 311 €	947 755 €	459 344 €	364 897 €
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux Amortissements et provisions.....	102 344 €	-175 712 €	67 910 €	-68 821 €	-499 354 €
Résultat après impôts, participations de salariés et dotations aux Amortissements et provisions	- 320 581 €	- 383 874 €	50 001 €	-79 304 €	-471 021 €
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions.....	0,18 €	0,09 €	0,43 €	0,24 €	-0,26 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,30 €	-0,37 €	0,05 €	-0,08 €	-0,53 €
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	21	18	16	9	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	854 750 €	780 642 €	652 944 €	527 723 €	480 644 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.).....	418 793 €	363 170 €	246 178 €	187 676 €	116 655 €

Tableau des Filiales et Participations

NEANT